

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

STU n° 97.005

*L'An mil neuf cent quatre vingt dix sept le 4 Février à 18 Heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,*

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

27 Janvier 1997

27 Janvier 1997

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT,
CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoints

MM. ANGIBAUD, BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN,
DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, MM.
MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, et
SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : MM. GAVEN et MALBOIS

ETAIENT REPRESENTES : Mlle BARRAUD-DUCHERON par le Cl. MONNARD
Mme MARTIN par Monsieur CANDAU
Monsieur SABATHIER par M. MOST

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 28
Nombre de Votants : 31

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Voie interquartiers - Acquisitions foncières (propriétés de
Mme Madeleine LYS - M. Jacques BONNIN - Mlle Pierrette BONNIN - Mme

ROCHURICH et M. MaX BONNIN)

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de la voie interquartiers, la Ville a engagé des négociations amiables avec les différents propriétaires concernés.

Mme Madeleine LYS, demeurant à JAFFE - 17200 ST-SULPICE de ROYAN ; M. Jacques BONNIN, demeurant 45 rue Font de Cherves, 17200 ROYAN ; Melle Pierrette BONNIN, demeurant 23 rue Pasteur, 17200 ROYAN ; Mme ROCHURICH Lucienne, demeurant rue des Rullas, 17200 ROYAN ; M. Max BONNIN, demeurant 43 rue Font de Cherves, 17200 ROYAN se sont, par promesse en date du 4 décembre 1996, engagés à vendre à la ville de Royan la parcelle de terrain cadastrée section AX n° 350 d'une surface de 210 m², sous réserve du bornage, moyennant la somme de VINGT TROIS MILLE CENTS FRANCS (23.100F),

Le prix d'acquisition n'excède pas l'estimation des Domaines en date du 5 avril 1996,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'avis des Domaines en date du 5 avril 1996
- VU le plan des lieux
- VU la promesse de vente en date du 4 décembre 1996 signée par Mme Madeleine LYS, demeurant à JAFFE - 17200 ST-SULPICE de ROYAN ; M. Jacques BONNIN, demeurant 45 rue Font de Cherves, 17200 ROYAN ; Melle Pierrette BONNIN, demeurant 23 rue Pasteur, 17200 ROYAN ; Mme ROCHURICH Lucienne, demeurant rue des Rullas, 17200 ROYAN ; M. Max BONNIN, demeurant 43 rue Font de Cherves, 17200 ROYAN.
- CONSIDERANT qu'il importe de réaliser les acquisitions foncières par voie amiable,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'acquérir à l'amiable la parcelle cadastrée section AX n° 350 d'une surface de 210m², sous réserve du bornage, dépendant de la propriété de Mme Madeleine LYS, demeurant à JAFFE - 17200 ST-SULPICE de ROYAN ; M. Jacques BONNIN, demeurant 45 rue Font de Cherves, 17200 ROYAN ; Melle Pierrette BONNIN, demeurant 23 rue Pasteur, 17200 ROYAN ; Mme ROCHURICH Lucienne, demeurant rue des Rullas, 17200 ROYAN ; M. Max BONNIN, demeurant 43 rue Font de Cherves, 17200 ROYAN, moyennant la somme de VINGT TROIS MILLE CENTS FRANCS (23.100F).
- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de l'acte authentique,
- de désigner Me DENAT, 4 Avenue de Pontailac 17200 ROYAN, notaire des vendeurs, pour la rédaction de l'acte authentique,

- d'imputer la dépense correspondante au Budget Primitif 1997.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,	Certifié Exécutoire
Le Premier Adjoint,	Compte-tenu de l'accomplissement
H. LE GUEUT	des formalités légales

le 14 Février 1997
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS